



LE DOLMEN DE PIERRE EUBERTE commune de NAILLAT (CREUSE), d'après PIERRE DE CESSAC

Bonjour à tous,

Les statistiques du recensement 1990 sont maintenant publiées, ce qui nous permet de vous faire connaître les principaux chiffres de notre commune, pour les 3 derniers recensements.

	1975	1982	1990
- Population totale	<b>956</b>	<b>809</b>	<b>720</b>
- Hommes	469	388	345
- Femmes	487	421	375
- Moins de 20 ans	218	153	123
- Population active	<b>386</b>	<b>346</b>	<b>257</b>
- Hommes	250	210	149
- Femmes	136	136	108
- Population active ayant 1 emploi	<b>381</b>	<b>330</b>	<b>244</b>
- Dans la Commune	318	255	162
- Hors de la commune	63	75	82
- Salariée	99	102	116
- non salariée	282	228	128
- Résidences principales			<b>284</b>
- Résidences secondaires			<b>101</b>
- Logements vacants			<b>68</b>

Chacun pourra analyser ces chiffres en observant leur évolution entre 1975 et 1990, et en tirer ses propres conclusions.

Nous ferons un simple commentaire sur les 68 logements vacants.

Il serait utile que les propriétaires de ces logements puissent se renseigner à la Mairie afin de connaître les aides qui existent actuellement pour faire restaurer leur patrimoine, et le rendre ainsi disponible à la location.

## ETAT CIVIL

**NAISSANCES :**

02 Août	Florian DIGOIN au Monteil
03 Août	Christophe MAROT au Bourg
04 Août	Camille CHERON à Azat

Nos félicitations aux heureux parents.

**DECES :**

11 Juillet	Léontine MALESSET le Teilloux
25 Juillet	Jean-Paul LEDUR Poulignat
31 Août	Marcel BETOUX Pécut
31 Août	Célestine LEPRAT le Bourg
15 Septembre	Renée PEYROT Teillablon
16 Septembre	André VAUGELADE la Salesse

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.

**Responsable de publication**  
René LUINAUD, Maire

**Rédacteur**  
Georges POUPARD, adjoint

**Comité de rédaction**  
Marthe AUROUX, Conseillère municipale  
Annie BEAUVAIS, Conseillère municipale  
Andrée MAROT, Conseillère municipale

## CONSEIL MUNICIPAL

**Logements HLM :** En sa séance du 31 Mai, le conseil municipal avait décidé qu'une nouvelle demande serait adressée au Préfet de la Creuse pour obtenir la construction par l'office HLM de trois logements locatifs (1 de type III et 2 de type IV).

Cette demande enregistrée à la Préfecture le 12/6/91 a été suivie d'une intervention "personnelle" d'un de vos élus le 29 Juillet.

Hélas c'est une réponse négative qui nous est parvenue le 02 Août 91.

Compte tenu de la dotation financière annuelle attribuée à la Creuse, les choix se font désormais autour de 3 axes:

- Renforcer les capacités en logement de Guéret
- Accompagner le développement économique dans les secteurs créateurs d'emplois
- Soutenir les principaux chefs-lieux de canton et les principales communes qui jouent un rôle dans l'armature du département et dans le développement local.

En conclusion, faisons connaître au plus grand nombre, que notre lotissement, totalement viabilisé, attend avec impatience la construction de 11 maisons.

**Séance du 23 Juillet 1991 :** Le Conseil Municipal décide :

- de fixer la participation des familles dans les dépenses de ramassage scolaire, à 330 francs par élève et par année scolaire à compter de la rentrée 1991.
- d'acheter pour l'école 5 tables et 2 chaises pour un montant de 1 299 frs et un portique pour un montant de 1 450 frs.
- de renouveler pour une durée de 6 mois le contrat emploi solidarité (CES), créé le 01 Mars 1991 pour aider la secrétaire de mairie.

### L'actualité :

La rentrée scolaire : Le 10 Septembre l'école de Naillat/Colondannes accueillait 42 élèves dans ses 3 classes. Nous souhaitons une excellente année scolaire aux élèves et aux enseignants.

Nous espérons que les travaux de l'été, qui ont donné un nouveau "look" et un petit coup de jeune à l'école, ont été appréciés : Construction de nouveaux blocs sanitaires, aménagement de l'aire de jeux avec l'installation d'un portique, travaux de peinture, remise en état de quelques mobiliers.

Tout ceci n'étant qu'une première étape, car l'ambition de la municipalité va au delà.

En effet par lettre en date du 26 Juillet 91 nous avons demandé à l'Inspection Académique sa collaboration technique pour mener à bien une étude sur l'aménagement des espaces de l'ensemble immobilier actuel pour obtenir :

- 3 classes dont une maternelle
- 1 salle de repos
- 1 espace motricité
- 1 BCD (Bibliothèque Centrale de Documentation)
- 1 espace vidéo/son "culturel"

Cette étude nous permettra de juger de la faisabilité de ce projet.

Si la réponse est positive, nous en ferons estimer le coût et pourrons programmer sa réalisation en fonction des financements possibles.

## INFORMATIONS DIVERSES

- Révision des listes électorales : Les demandes sont à déposer en mairie jusqu'au 31/12/1991.
- Emploi du feu : La circulaire préfectorale réglementant l'emploi du feu est affichée en mairie.
- Dates limites de paiement des taxes :
  - habitation : 15 Octobre 1991
  - foncières : 15 Novembre 1991
- Bibliothèque Centrale de Prêts : Des livres de tous thèmes peuvent être prêtés gratuitement à toutes personnes qui le souhaitent, s'adresser à la Mairie.
- Conteneur de verre : Un conteneur est installé depuis l'été en bordure du stade municipal. Nous vous demandons de **n'y déposer que du verre** (ni capsules, ni bouchons).
- Travaux de voirie : Les décisions prises lors de la séance du Conseil Municipal du 31 Mai 1991 sont en cours de réalisation.
  - Chemin du Bost et du Monteil
  - Revêtements des routes : Grosbost, La Salesse, Champfrier au Peyrat, Les Villettes, Les Francs.
- Groupe d'enfants de la M.S.A : Cessation des activités et remise de 1 450,54 Frs à la Coopérative scolaire.

## VIE DES ASSOCIATIONS

### Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)

Créée en 1971 en application de la loi VERDEILLE, l'A.C.C.A regroupe 90 sociétaires.

René JEANNOT, Président, est entouré de 8 membres.

Roland GUILLON Vice Président

Daniel PEYROT Trésorier

Gabriel TRUCHON Secrétaire

Serge PRADEAU, Michel BERGER, Jean-Louis GUILLOT,

Alain PEYROT, Pierre PEIGNIN Membres

Le repeuplement en gibier et la destruction des nuisibles sont leurs principaux objectifs. Les responsables veillent au respect des règles édictées par la loi et les usages. Chaque année l'A.C.C.A organise une ou deux manifestations au profit de l'association. Cette année le "banquet des chasseurs" aura lieu le 14 Décembre à Naillat. Il sera suivi d'un bal auquel vous êtes tous cordialement invités.

Le président René JEANNOT souhaite, avec sa gentillesse naturelle, voir plus nombreux les sociétaires participer aux battues et que l'A.C.C.A demeure un rassemblement d'amoureux de la chasse, compris par les non chasseurs, vivant en harmonie avec leur environnement et en particulier avec notre belle nature Creusoise. Nous sommes convaincus que cela est et sera.

### Manifestations :

- 05 Octobre : Bal musette des aînés
- 19 Octobre : Bal musette du Comité des Fêtes
- 02 Novembre : Bal musette de la Gym
- 09 Novembre : Concours de belote des Aînés
- 16 Novembre : Bal du Club des Jeunes
- 23 Novembre : Bal musette des anciens d'A.F.N
- 07 Décembre : Loto de la Gym
- 14 Décembre : Bal musette de l'A.C.C.A.

Ecole de foot : reprise de l'entraînement le 18.09.91, inscriptions possibles

Gymnastique : Les séances auront lieu tous les vendredis à 19h30, reprise le 4 Octobre prochain.

Danse : Création d'une association. Cours assurés par Mme CHERON au foyer rural de Naillat, les mardis de 17h à 19H.

VOUS INFORME.....EN PLUSIEURS EPISODES !

LA POSTE fidèle au rendez-vous trimestriel vous informe et désire vous présenter un aperçu de ses différentes activités.

ON N'Y PENSE PAS ET POURTANT.....

Jour et nuit :

- Des avions décollent
- Des trains démarrent
- Des véhicules sillonnent le territoire
- Des hommes et des femmes s'activent

Pour acheminer le courrier dans les plus brefs délais en FRANCE et à L'ETRAN-

GER

LA POSTE :

- Achemine 66 millions d'objets par jour
- Distribue par année 20 Milliards d'objets
- Du lundi au Samedi 100 000 facteurs quittent les 6000 bureaux distributeurs.
- Tous les ans, 183 millions de kilomètres:  
C'est la distance parcourue par 40 000 véhicules, 11 000 deux roues, 530 wagons S.N.C.F, des trains, T.G.V, et avions.

CODEVI : Nouveau plafond 15 000F à 4,5% nets d'impôt une épargne toujours disponible.

VOUS DESIREZ :

1) Profiter d'une réduction d'impôt

ASSURDIX

PLAN D'EPARGNE POPULAIRE

2) Profiter d'un rendement maximum de votre épargne

SICAV

ASSURIX 7,25% en 1990

PLAN D'EPARGNE POPULAIRE 9,44% en 1990

PLAN D'EPARGNE LOGEMENT

LA REALITE - LE DEFI - LE DYNAMISME - LA COMPETITION

LA VOLONTE D'ALLER PLUS LOIN

PAS DE PROBLEME LA POSTE EST LA - VIVRE AVEC, C'EST LA CONSERVER

LA POSTE VOUS DIT A BIENTOT DANS TROIS MOIS...